

# BTS TOURISME

~ Remplace les BTS AGTL & VPT à la rentrée 2012 ~

Le B.T.S Tourisme découle de l'évolution des métiers dans un vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une compétence centrée sur la **relation avec les touristes** individuels ou collectifs d'une part et **avec les offreurs** de prestations touristiques d'autre part. Il met aussi l'accent sur les **nouvelles technologies**.

Le B.T.S. Tourisme comporte un large **tronc commun en première année** et une **spécialisation** qui s'opère à deux niveaux :

- En deuxième année, dans la partie « gestion de l'information touristique », une **spécialisation soit vers le multimédia**, soit vers la **tourismatique** ;
- Un **parcours de professionnalisation** individuel (stage, étude personnalisée encadrée, atelier de professionnalisation), visant à développer et valoriser des compétences spécifiques dans un secteur. Par exemple, tourisme d'affaires, écotourisme, thermalisme, tourisme social...

---

## CHAMP D'ACTIVITE

---

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- **informer et conseiller** les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- **finaliser la vente** de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial.
- **créer et promouvoir** des produits touristiques.
- **accueillir et accompagner** des touristes.
- **collecter, traiter et diffuser** l'information du secteur du tourisme.

---

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

### EMPLOIS CONCERNES

Les emplois repérés pour le titulaire du B.T.S. Tourisme concernent trois secteurs :

#### Les destinations :

- Conseiller voyages, Forfaitiste, Conseiller billetterie
- Agent réceptif, agent d'escale, correspondant local
- Guide accompagnateur
- Gestionnaire des allottements terrestres et aériens
- Chargé de marketing, agent commercial
- Chargé de qualité/SAV

#### La conception de l'offre touristique :

- Conseiller en séjour
- Animateur de tourisme local
- Chargé de promotion du tourisme local
- Agent de développement touristique
- Médiateur culturel

#### L'hébergement, les déplacements touristiques et l'accueil :

- Technicien d'accueil

- Animateur, Responsable animation et/ou accueil
- Agent de vente ou de réservation
- Gestionnaire d'équipement ou de sites

## TYPES D'ENTREPRISES

Le titulaire du BTS Tourisme pourra exercer ses fonctions dans :

- **Les entreprises de tourisme** : distributeurs/agences de voyages ; tours opérateurs ; plateaux d'affaires ; centrales de réservation ; les structures du tourisme associatif ; parc d'attraction et sites de loisirs ; loueurs de véhicules de tourisme, entreprises de ventes de coffrets cadeaux.
- **Les organismes de tourisme territoriaux** : offices de tourisme ; Comités du Tourisme ; Parcs Naturels ; associations de développement touristique (écomusées, routes touristiques...) ; ports de plaisance.
- **Les entreprises de transport de personnes** : autocaristes ; compagnies aériennes, ferroviaires; transporteurs maritimes et fluviaux ; croisiéristes ; gestionnaire de télécabines.
- **Les entreprises d'hébergement** : club et villages vacances, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme social, chaînes hôtelières, centre de congrès.

---

## EVOLUTION DE CARRIERE

---

Le titulaire du B.T.S. Tourisme, après une expérience professionnelle réussie peut envisager de devenir :

- responsable d'agence(s) ; chef de produits
- directeur/responsable d'accueil
- directeur d'un office de tourisme
- directeur de centre d'hébergement, de camping
- responsable de site touristique

---

## HORAIRES HEBDOMADAIRES DES ENSEIGNEMENTS

---

Les enseignements sont dispensés autour de **4 grandes thématiques** :

- l'accueil, la vente et le suivi de clientèle ;
- l'accueil, l'animation et l'accompagnement des touristes ;
- l'élaboration de l'offre touristique ;
- la veille, le traitement et le partage de l'information touristique.

MATIERES	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
<b>Culture générale et expression</b>	2h	2h
<b>Communication en langues vivantes étrangères :</b> - Langue Anglaise <sup>(1)*</sup> - Langue vivante étrangère B <sup>(2)*</sup>	3h 3h	3h 3h
<b>Gestion de la relation client*</b>	4h	4h
<b>Elaboration de l'offre touristique :</b> - Tourisme et territoire - Cadre organisationnel & juridique des activités touristiques - Mercatique & conception de prestations touristiques	4h 2h 5h	4h 2h 5h
<b>Gestion de l'information touristique*</b> - Tronc commun première année	4h	-

- Dominante "Information et Multimédia" - Dominante "Information et Touristique"	- -	3h 3h
<b>Parcours de professionnalisation :</b> - Etude personnalisée encadrée - Atelier de professionnalisation - Stages (étranger possible) 12 semaines sur 2 ans	1h 3h	1h 4h
<b>TOTAL</b>	<b>31h</b>	<b>31h</b>
<b>Enseignements facultatifs :</b> - Langue vivante étrangère C <sup>(2)</sup>	2h	2h

*(1) La langue vivante B est obligatoirement différente de l'anglais.*

*(2) LVB/LVC : allemand, espagnol, autres langues vivantes par correspondance.*

*\* Validé par le contrôle en cours de formation (CCF)*

Horaires donnés sous réserve de validation du nouveau référentiel de BTS TOURISME par le Ministère de l'Education Nationale.

## LA PLACE DES LANGUES ETRANGERES

Le référentiel inclut la maîtrise de deux langues étrangères dont l'anglais et recommande une troisième langue en option. Afin de mieux préparer les futurs professionnels aux défis de la mondialisation, notre formation propose d'approfondir le champ des connaissances et compétences pour un usage systématique sur le plan professionnel tout en mettant l'accent sur la diversification culturelle. De fait, l'enseignement des langues A et B sera renforcé et une troisième langue (chinois, italien, portugais) pourra être proposée selon les demandes.

## UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Il se traduit tout au long de la formation par :

### ~ Des stages en milieu professionnel ~

Les candidats au brevet de technicien supérieur « TOURISME » doivent effectuer des stages dans une organisation touristique afin de compléter leur formation par l'expérience des pratiques professionnelles.

Les stages permettent d'acquérir les qualités relationnelles, les attitudes, les comportements professionnels et de développer le sens des responsabilités par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi.

Les stages sont obligatoires et d'une durée de **12 semaines sur les deux années** de formation.

### ~ L'étude personnalisée encadrée ~

L'étude personnalisée encadrée contribue à «**développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation fonctionnelle ou sectorielle particulière**». Par exemple, le tourisme d'affaires, l'écotourisme, le thermalisme, le tourisme social, pour le secteur ; la construction d'itinéraire de découverte, la création de portail Internet, l'accueil de personnes à besoin spécifique (handicapés, jeunes enfants...) pour le fonctionnel.

Cette étude constitue une porte d'entrée dans le milieu professionnel et son objectif est double :

- **développer des compétences** spécifiques propres au domaine choisi par le candidat, en fonction du contexte dans lequel il a pu évoluer en tant que stagiaire ou professionnel et/ou vers lequel il souhaite évoluer,

- **appréhender la dimension technique** des métiers du tourisme grâce à des pratiques et des situations professionnelles s'inscrivant dans l'environnement des activités touristiques.

#### *~ L'atelier de professionnalisation ~*

C'est un espace pédagogique privilégié visant à suivre l'étudiant dans son parcours de professionnalisation.

Il a pour but de développer la dimension transversale de la « professionnalité » et à renforcer des compétences professionnelles liées à la spécialisation choisie par l'étudiant dans le cadre de son parcours de professionnalisation.

L'atelier se déroule sur une demi-journée dans la semaine, encadré par plusieurs enseignants de la section, apportant des compétences complémentaires et capables de répondre de façon personnalisée aux différentes demandes des étudiants.

---

### **RECRUTEMENT - PROFIL**

---

Le Brevet de Technicien Supérieur « TOURISME » est ouvert aux bacheliers des séries L, ES, S, STMG et à certains Baccalauréats Technologiques et Professionnels.

Le profil souhaité requiert des qualités personnelles que la formation développera et enrichira :

- sens de la communication, dynamisme
- bonne argumentation et qualité du dialogue
- capacité à prendre des responsabilités
- autonomie et sens de l'initiative
- rigueur, qualité et fiabilité de l'analyse
- bonne maîtrise des langues vivantes étrangères
- comportement et tenue adaptés

---

### **APRES LE BTS**

---

Possibilité d'entrée dans la vie active (cf. contexte professionnel) ou bien poursuite d'études d'une, deux ou trois années en :

- Licence professionnelle,
- Master I ou II,
- Ecole de Commerce
- Formation qualifiante :

La poursuite d'études permet généralement une spécialisation dans un domaine précis, en formation initiale ou en alternance.

Par exemple : Chef de projets touristiques, Management et ingénierie, Tourisme d'affaires, Tourisme sportif, Concepteur de produits touristiques, Tourisme et nouvelles technologies, Tourisme culturel, Evénementiel...

---

### **VOUS TROUVEREZ AU LYCÉE BAHUET**

---

*Un encadrement et un suivi personnalisé durant les deux années d'études  
Une équipe expérimentée et des résultats supérieurs aux moyennes académiques*

*Un contact privilégié avec les professionnels du tourisme*

*Un site agréable qui facilite le travail et la réussite*

## INSCRIPTIONS

### 1 - Retirer un **dossier** de candidature auprès du secrétariat du :

LYCEE BAHUET - 41 bis avenue Edmond Michelet - 19316 - BRIVE Cedex

Téléphone : 05.55.92.83.00

Site : [www.bahuet.fr](http://www.bahuet.fr)

e-mail : [direction@bahuet.org](mailto:direction@bahuet.org)

*NB : Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spameurs. Vous devez activer le JavaScript pour la visualiser.*

### 2 - Pour les élèves scolarisés en Terminale, s'inscrire impérativement sur le site : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

### 3 - L'admission se fait sur examen du dossier du candidat.

**[Bourses d'enseignement supérieur et départementales possibles]**

